

NATURE DU PROJET

- CONSTRUCTION NEUVE
 REHABILITATION DE L'EXISTANT

RÉALISATION DU PROJET

Nom et adresse du concepteur du projet :

.....

Tél. :

Nom et adresse de l'installateur prévu :

.....

Tél. :

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Nombre de chambres :

Résidence : principale secondaire

ETUDES REALISÉES SUR LE TERRAIN

Etude de définition de la filière d'assainissement non collectif

• Une étude de définition de filière a-t-elle été réalisée ?

OUI NON

si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.

Etude de sol

• Une étude de sol a-t-elle été réalisée ?

OUI NON

si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.

Terrain

• Superficie totale de la parcelle.....m²

• Superficie disponible pour l'assainissement..... m²

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? OUI NON

• Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement : faible <5%, moyenne entre 5 et 10%, forte >10%

Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur le terrain ? OUI NON

Est-il destiné à la consommation humaine ? OUI NON

si oui, distance par rapport au dispositif de traitement.....m

• Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur un terrain mitoyen? OUI NON Ne sait pas

Est-il destiné à la consommation humaine ? OUI NON Ne sait pas

si oui, distance par rapport au dispositif de traitement.....m

Destination des eaux pluviales

rejet en surface (fossé, caniveau, ...)

infiltration sur la parcelle

rétention (cuve, mare...)

autre, préciser

RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou tuyaux d'infiltration) est interdit.

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500

Positionner et schématiser le plus clairement possible :

- l'habitation
- la sortie des eaux usées de l'habitation
- le pré traitement (fosse toutes eaux, ...), et la ventilation associée
- le traitement (épandage, filtre, ...)
- le cas échéant, le rejet des eaux traitées
- les arbres, arbustes, haies, jardin potager
- les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées, ...)
- les voies de passage de véhicules
- les bâtiments annexes (garage, piscine...)
- les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle
- les cours d'eau, fossé, mare, etc.
- le système d'évacuation des eaux de pluie

[Joindre le plan de masse à votre demande](#)

Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500

Joindre à votre demande le plan en coupe, constitué par un profil en long sur lequel seront portées la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage.

DEFINITION DE LA FILIERE

Le dispositif de pré traitement des eaux usées (cf. fiches 1 à 7)

- Les eaux ménagères et les eaux vannes (toilettes) sont-elles prétraitées séparément ? OUI NON
- Volume de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique m³
- Ou volume de l'installation biologique m³

Matériau utilisé (béton, polyéthylène, polyester, autre) :

- Fosse : Une ventilation est elle prévue ? OUI NON
- Un extracteur statique ou éolien est il prévu ? OUI NON
- Est-il prévu un préfiltre extérieur à la fosse ? OUI NON

Si oui, volume l

Fosse toutes eaux : est-elle située à plus de 10 m de l'habitation : OUI NON

- Est-il prévu un bac à graisse ? OUI NON

Si oui, volume :

Le dispositif de traitement des eaux usées (cf. fiches 8 à 13)

tranchées d'épandage à faible profondeur, nombre de tranchées :, longueur d'une tranchée :
.... m

ou lit d'épandage, longueur : m, largeur : m, surface m²

ou lit filtrant non drainé à flux vertical, longueur : m, largeur : m, surface m²

ou terre d'infiltration, longueur : m, largeur : m, surface m²

ou lit filtrant drainé à flux horizontal, longueur : m, largeur : m, surface m²

• ou lit filtrant drainé à flux vertical, longueur : m, largeur : m, surface m²

• Si autres systèmes :

Nom de la filière :, dimensionnement EH

• Distance minimale :

- par rapport à l'habitation m

- par rapport à la limite de parcelle m

- par rapport aux arbres m

L'évacuation des effluents

Rejet en milieu superficiel (fossé, cours d'eau, ...) : OUI NON

si oui et si vous n'en êtes pas vous-même propriétaire, joindre à votre demande une copie de l'autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu.

Rejet par tranchées : OUI NON

Longueur :

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Rappel des références du dossier :

En aucun cas, l'installation ne doit être réalisée sans l'acceptation du dossier par la communauté de communes CCBL.

Le propriétaire s'engage :

- à réaliser les travaux d'assainissement conformément à ce dossier
- à ne réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet accepté puis à ne recouvrir l'installation qu'après avis sur sa conformité
- à adresser la déclaration d'achèvement des travaux au service en vue du contrôle au moins 10 jours avant le remblaiement des ouvrages
- à assurer le bon fonctionnement de son installation en respectant les règles d'utilisation et d'entretien
- à s'acquitter de la redevance pour le contrôle de conception/exécution (montant fixé à 300 € TTC suivant la délibération du 7 juin 2021)

Date et signature du propriétaire :

PROPOSITION D'AVIS DU CONTRÔLEUR

- Conforme à la réglementation en vigueur. Non Conforme.

Commentaires

.....
.....
.....

Date, nom et signature :



CONTROLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF & NON COLLECTIF

Date de la demande :

ADRESSE DE FACTURATION

NOM et PRENOM :

ADRESSE :

TEL :

MAIL :

ADRESSE DE LA PARCELLE :

NOM et PRENOM DU PROPRIETAIRE :

TYPE DE CONTROLE

<input type="checkbox"/> Assainissement Non Collectif VENTE	300 €
<input type="checkbox"/> Assainissement Non Collectif NEUF	300 €
<input type="checkbox"/> Assainissement Non Collectif REHABILITATION	300 €
<input type="checkbox"/> Assainissement Collectif VENTE	300 €
<input type="checkbox"/> Assainissement Collectif RACCORDEMENT	1 000 €

Coupon à conserver

Le compte rendu du contrôle ne sera envoyé au demandeur qu'à réception du règlement.

Pour un traitement plus rapide, merci de bien vouloir prévenir le service Comptabilité de votre paiement par mail à compta@cdbl32.fr ou par téléphone au 05.62.06.84.67 – Touche 2.

MODES DE PAIEMENT

Le paiement des factures de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne se fait de la façon suivante :

- Soit, après la réception de l'avis de sommes à payer reçu par courrier avec le QR code présent sur le document, chez nos partenaires agréés :
 - Epicerie VIVAL à Cologne
 - Tabac PASCOLINI à Mauvezin
 - Tabac Presse de la Bastide à Saint-Clar
- En numéraire avec un maximum de 300 € ou carte bancaire
 - Soit en vous connectant sur www.payfip.gouv.fr, par carte bancaire
 - Soit par virement bancaire au Trésor Public
Avec l'IBAN : FR45 3000 1001 58C3 2900 0000 001
Et le libellé BC70002-ANC avec le nom, le prénom, la société, etc.
 - Soit pour un paiement plus rapide vous pouvez contacter le SGC à Auch, le matin au 05 62 61 50 26 (paiement par carte bancaire à distance)
 - Soit par chèque à l'ordre du Trésor Public,

Tout retard de paiement sur un des services de la CCBL et du CIAS, entraînera le refus de l'accès à tous les services de la CCBL et CIAS.

Une question ? Votre réponse sur www.cdbl32.fr

